

CORRIGES

• VERSION

Plus de douze années se sont écoulées depuis qu'un voyageur est décédé sur le réseau ferroviaire britannique ; durant cette même période, 23 000 personnes ont trouvé la mort dans des accidents impliquant voitures ou autres véhicules à moteur.

Voyages en train et sécurité sont si intrinsèquement liés que les trois derniers prédécesseurs de Boris Johnson au poste de Premier ministre ont tous effectué la totalité de leur mandat sans qu'un seul passager ne soit tué. Le train est un moyen de transport on ne peut plus sûr. Sûr, écologique aussi, et, à bien des égards, plus civilisé, mais notre système reste tourné vers la voiture et en récompense l'usage, et ce, depuis les années 1960 au moins, lorsque le gouvernement conservateur de l'époque ordonnait de très nombreuses fermetures de lignes sur le réseau ferroviaire.

On considérait alors ces fermetures comme inévitables et visionnaires, mais un demi-siècle plus tard, l'opinion majoritaire des spécialistes est peut-être en train d'évoluer, et parallèlement se profile la possibilité réelle de rouvrir certaines de ces lignes. Cette idée, d'un mérite indéniable, gagne en popularité à mesure qu'apparaissent de plus en plus nettement les problèmes d'une société dépendante de la voiture.

Il ne s'agit pas seulement des décès, blessures ou maladies imputables aux accidents de voiture, à la pollution et au mode de vie sédentaire ; la voiture déforme, également, le paysage urbain et rend villes et métropoles moins vivables, endommageant au passage les collectivités ainsi que l'économie. Avec l'accroissement du nombre de voitures et de la densité de population, les coûts externes liés à l'usage de la voiture augmentent d'année en année.

• VARIANTES

Dans le cadre de la correction de la version, les examinateurs ont accepté un certain nombre de variantes. Celles-ci sont énumérées ci-après :

Ligne 1 : *a trouvé la mort ; le réseau ferroviaire en Grande-Bretagne ; pendant la / cette même période / pendant le même laps de temps*

Ligne 2 : *des voitures ou d'autres véhicules motorisés*

Ligne 3 : *Les voyages en train et la sécurité ; en tant que Premier ministre*

Ligne 4 : *ont tous rempli leur mandat ; extrêmement sûr*

Ligne 5 : *pourtant / cependant ; reste orienté / est toujours orienté*

Ligne 6 : *tel est le cas / c'est le cas ; le gouvernement conservateur alors au pouvoir*

Ligne 8 : *étaient perçues / étaient considérées ; pourtant / cependant / toutefois*

Ligne 10 : *une société qui dépend de la voiture*

Ligne 11 : *Il n'est pas seulement question de ; provoqués par / qui résultent de*

Ligne 12 : *grandes et petites villes ; moins agréables à vivre*

Ligne 13 : *Au fur et à mesure que*

Ligne 14 : *ont augmenté ; chaque année / tous les ans / annuellement*

- **THÈME**

1. "How long has he been working in this factory?" "Since he arrived here, ten years ago."
2. If we had agreed to work overtime, we might have managed to save the firm.
3. Whether you like it or not, I intend to hire the young graduate whose credentials are excellent.
4. I was supposed to see my G. P. yesterday, but unfortunately, I had to cancel my appointment.
5. I had all the less trouble as everything had been repaired before I moved into the flat.
6. Until the country has rooted out the scourge of corruption, the people will keep on suffering.
7. Scarcely had the news been broken on social media when crowds took to the streets.
8. On account of the disruptions in public transport, you would be better off driving.
9. I wish I had settled in the United States. I could have struck it rich there. What a pity!
10. The faster they work, the sooner they will get back home and the more they will enjoy their evening to the full.

- **VARIANTES**

Dans le cadre de la correction du thème, les examinateurs ont accepté un certain nombre de variantes. Celles-ci sont énumérées ci-après :

Phrase 1: *has he worked; that; plant*

Phrase 2: *Had we agreed; do overtime / work extra hours / do extra hours; we might have succeeded in saving*

Phrase 3: *Like it or not; I intend hiring / I plan to hire / take on / employ; this / that; references*

Phrase 4: *I was meant to; go and see / visit*

Phrase 5: *fewer difficulties; mended; went into the flat*

Phrase 6: *will continue to / are going to continue to / will continue + -ing / are going to continue + -ing*

Phrase 7: *Barely / Hardly; No sooner had [...] than; the social media; invaded*

Phrase 8: *Because of / Owing to; public transportation (U.S.); you had better take / you would be better off taking*

Phrase 9: *stayed on to live; I could have struck it rich; What a shame!*

Phrase 10: *The quicker; the earlier; the more fully they will enjoy*

RAPPORT D'ÉPREUVES

- **VERSION**

Le texte proposé à la traduction cette année provient d'un site web, *UnHerd Daily* ; il a été publié en ligne le 29 octobre 2019.

La version est originale dans la mesure où elle constitue un plaidoyer en faveur du train et en particulier du réseau ferroviaire en Grande-Bretagne, mais elle ne nécessite pas de connaissances civilisationnelles pointues, sauf peut-être pour bien comprendre la référence à la politique menée par le gouvernement conservateur dans les années 1960 : « *since the 1960s when the then Conservative government commissioned huge cuts to the rail network.* » Il s'agit en fait d'un programme de réduction et de restructuration du réseau ferroviaire sur l'ensemble du territoire, proposé par le Dr Richard Beeching et adopté par le gouvernement conservateur de Harold Macmillan dès 1963. Sur cet aspect très précis du texte, les examinateurs ont fait preuve d'une très grande souplesse afin de ne pas pénaliser les candidats.

Le texte fait appel à un large lexique économique, politique et sociétal abordé au cours des années de préparation aux concours ; il comporte également quelques difficultés syntaxiques, déjouées assez facilement grâce à une lecture attentive du texte. Certaines règles d'emploi de la modalité et des temps doivent également être repérées ; une fois ces difficultés traitées, il suffit de bon sens pour traduire le texte et travailler le style.

Certaines parties du texte peuvent être identifiées comme étant quelque peu délicates à traduire. On pourra citer, par exemple, la première phrase du 2^e paragraphe : « *Such is the inherent safety of rail travel that Boris Johnson's three most recent predecessors all served their entire time in office without a single passenger being killed.* » ainsi que la deuxième moitié de la première phrase du 4^e paragraphe : « *cars also distort urban environments and make cities and towns worse places to live, damaging communities and the economy.* » Cela dit, le texte dans son ensemble ne présente pas de difficultés majeures pour un candidat qui a travaillé régulièrement cet exercice exigeant qu'est la version.

Les éventuelles difficultés lexicales (*fatality, involving, geared towards, rewards, commissioned, forward-thinking, the tide of expert opinion, shifting, undoing, distort*) représentent autant de défis à relever par les candidats et en même temps leur offrent l'occasion de mettre en évidence non seulement leur compréhension de l'anglais mais encore leur maîtrise du français.

Ceux qui ont très bien réussi cet exercice discriminant ont compris ce que 'traduire' veut dire, à savoir dépasser la barrière du sens et trouver un langage approprié en français ; ils possédaient en outre une excellente correction grammaticale (conjugaisons, accords, ...) et trouvaient les nuances lexicales qui ont fait la différence.

Comme il a été signalé dans des rapports précédents, il appartient aux candidats de respecter scrupuleusement les conventions de la traduction et les règles spécifiques de la langue française. On conservera donc le chiffre (23,000 à la ligne 1) tel quel, on ne l'écrira pas en toutes lettres ; on n'écrira pas la date (1960s à la ligne 6) en toutes lettres non plus. En revanche, « twelve » à la ligne 1 s'écrira en toutes lettres.

La maîtrise de l'orthographe et des conjugaisons doit être un fondamental, tandis que le risque de la sur-traduction peut conduire à des réécritures de l'article de départ qui pénalisent.

Malgré la mise en garde de ces dernières années, les examinateurs ont de nouveau relevé l'absence de ponctuation dans un nombre non négligeable de copies. La ponctuation, outil indispensable du traducteur, semble être devenue un simple accessoire, passé de mode. Les accents – « *ni facultatifs ni purement décoratifs* », selon la formule consacrée – ont tendance à disparaître également. Il faut savoir que leur absence est sévèrement sanctionnée puisqu'elle entraîne souvent des erreurs grammaticales, voire des non-sens.

Autrement dit, la version a présenté un ensemble très contrasté entre des candidats qui ont globalement compris le texte de départ (même si certaines formulations étaient plutôt maladroitement) et d'autres qui ont enchaîné les faux-sens et contre-sens. Trop souvent la qualité du français laissait à désirer. Les meilleures copies se démarquaient tant par une compréhension fine du texte d'origine que par la grande qualité de leur français et des choix de traduction appropriés.

- **THEME**

L'exercice de thème vise à évaluer les connaissances grammaticales et lexicales des candidats, et ce sur des aspects fondamentaux de la langue anglaise. Les phrases reprennent des structures censées être acquises après plusieurs années d'apprentissage de l'anglais. Dans le cadre de cette épreuve, aucune phrase ne comporte un piège grammatical quelconque. Il en va de même pour le lexique qui, *a priori*, ne doit réserver aucune surprise à tout candidat rompu à cet exercice exigeant à force de s'y être entraîné, et possédant également les connaissances nécessaires pour réussir une épreuve qui reste éminemment discriminante.

Cette année, les principaux points de grammaire abordés étaient les suivants :

Phrase 1 : L'aspect du groupe verbal (*How long* + present perfect simple ou continu) ; l'aspect du groupe verbal (*ago* + prétérit)

Phrase 2 : Le conditionnel au passé ; la modalité

Phrase 3 : L'aspect du groupe verbal ; *dont*

Phrase 4 : La modalité ; l'aspect du groupe verbal

Phrase 5 : L'aspect du groupe verbal ; la voix passive ; la concordance des temps

Phrase 6 : La subordonnée de temps ; *less* + substantif au singulier / *fewer* + substantif au pluriel ; l'aspect du groupe verbal

Phrase 7 : L'inversion verbe / sujet après *Hardly* / *Scarcely* / *Barely* en tête de phrase ; l'aspect du groupe verbal ; la détermination

Phrase 8 : La modalité

Phrase 9 : L'aspect du groupe verbal ; la modalité

Phrase 10 : La structure – accroissement en parallèle : *The more* [...] *the more* [...] ; la modalité

Les examinateurs ne sauraient trop insister sur l'importance de cet exercice et surtout sur la maîtrise des principes fondamentaux de la langue anglaise – temps, aspect du groupe verbal, concordance, détermination et modalité. Tous font partie des bases exigibles à ce niveau d'études.

Les structures présentes dans les phrases à traduire dans le cadre du concours 2020 étaient tout à fait classiques – pourtant le '*depuis*' à la Phrase 1 continue à solliciter un calque sur le français. De même, le conditionnel au passé (Phrase 2) est de toute évidence à peine maîtrisé, alors que la différence fondamentale en français entre '*Je devais aller*' et '*j'ai dû annuler*' a échappé à plus d'un.

« plus ... plus » (Phrase 10) est loin d'être assimilé par bon nombre de candidats qui s'obstinent à calquer. Un pourcentage non négligeable des candidats n'a qu'une idée très floue de la valeur et de l'utilisation des modaux présents dans plusieurs phrases cette année – même la simple expression du futur en anglais (Phrase 10 également) est mal assimilée : apparemment on ne fait plus aucune distinction au départ entre un futur et un conditionnel en français !

La succession de deux ou plusieurs modaux semblait juste normale pour certains candidats qui n'ont pas hésité à proposer **we could have may / *we could have might*, ou encore **we could had might* (Phrase 2). Les deux expressions de la modalité dans la Phrase 4 ont également donné lieu à des mises en anglais plutôt fantaisistes. La parfaite maîtrise de la modalité est indispensable car elle est à la base même de la langue anglaise et c'est le recours à cette même modalité qui va permettre de nuancer sa pensée, quelles que soient les circonstances, à l'écrit comme à l'oral.

Tout comme l'an dernier, les examinateurs ont été frappés par les lacunes lexicales généralisées chez certains et se demandent comment des candidats au concours d'entrée à des Grandes Ecoles de Commerce ont pu passer à côté de mots et d'expressions de base telles *usine / faire des heures supplémentaires / entreprise / embaucher / diplômé / références* et *rendez-vous*.

Ils peuvent également remarquer le refus de certains de traduire les segments de phrase les plus complexes de manière fidèle. Pour bon nombre de candidats, la traduction est trop approximative : un mot peut en remplacer un autre sans discernement : *appointment, rendez-vous, date* et *meeting* ne sont pas des synonymes, et de ce fait, ne sont pas interchangeables.

Enfin, les examinateurs tiennent à rappeler aux futurs candidats que les réécritures sont très préjudiciables. Ainsi, *'vous feriez mieux de prendre votre voiture'* ne saurait être rendu par *'you should drive'* ou *'you ought to drive'*, et encore moins par *'Why not drive?'*. Les candidats doivent en outre faire leur choix de traduction et ne pas proposer plusieurs solutions qui seront toutes pénalisées.

Il ressort de cette épreuve que bien des aspects de la grammaire anglaise sont approximativement, mal ou pas du tout assimilés chez un pourcentage non négligeable des candidats. Le thème grammatical reste un exercice difficile, et même si d'année en année, certaines structures 'classiques' sont attendues, elles ne semblent pas avoir été assez étudiées en amont et de ce fait ont fait perdre de précieux points aux candidats par manque de maîtrise.

En revanche, les candidats ayant de très solides connaissances lexicales et de saines bases grammaticales se sont fort bien tirés d'affaire et ont vu leur travail récompensé par une belle note, ce qui, à son tour, leur a permis de creuser encore l'écart entre eux-mêmes et les autres candidats manifestement moins bien préparés à cette épreuve à la fois discriminante et déterminante.

BAREMES

BAREMES

Pour la version, 100pf = 00/20*

Pour le thème, 50 pf = 00/20*

*(*pf = points fautes)*

- 1pf** faute de lexique, mal dit
- 2pf** faux-sens, faute de grammaire
- 3pf** grosse faute de grammaire, contresens
- 4pf** non-sens, charabia, faute grave de français, 'franglais'

Les omissions

- Omission d'un mot **2pf**
- Omission d'un segment **Application d'un forfait**
- Omission d'une phrase **Somme des forfaits**

Certaines fautes sont lourdement sanctionnées : en version, par exemple, les passés simples fantaisistes, l'accord des participes passés non respecté, le « franglais », et en thème, les fautes de verbes irréguliers courants, le 's' omis à la troisième personne du singulier d'un verbe au présent, les adjectifs devenus variables, ...

En version, les traductions 'heureuses' sont systématiquement bonifiées : de +1pt ou +2pts, voire de +3pts dans un cas exceptionnel. En thème grammatical, la bonification s'avère plus délicate, mais les examinateurs n'hésiteront pas à bonifier une traduction particulièrement idiomatique ou une mise en anglais de bon aloi. Ceci permet de 'creuser l'écart' entre les bonnes copies et les copies médiocres.

Il est à noter que la même faute, qu'elle soit lexicale, grammaticale ou orthographique n'est pénalisée qu'une seule fois dans le cadre du même exercice.

Enfin, pour ce qui est de l'orthographe, chaque faute est comptée à hauteur de 1pf par faute, jusqu'à un 'plafond' de 10pf pour la version et 5pf pour le thème, avec une pénalisation de 0,5pf par faute.

- **ESSAI**

D'entrée en jeu, les examinateurs souhaitent de nouveau attirer l'attention des futurs candidats sur la question de la technique de l'essai ainsi que sur leurs attentes quant à la rédaction elle-même et à sa présentation générale.

La rédaction doit être simplement mais soigneusement structurée ; elle comportera obligatoirement une introduction (par définition courte) qui pose une problématique mais qui ne doit en aucun cas annoncer ni le développement ni la conclusion de l'essai. C'est cette même problématique qui va être développée par la suite, étayée par des exemples probants, comme le libellé peut inviter le candidat à faire. Les examinateurs insistent sur le mot '*probants*', car mieux vaut deux ou trois illustrations appropriées qu'un véritable catalogue de faits divers, sans grand rapport avec la question telle qu'elle est posée. Et puis, dernière étape de la rédaction, la conclusion, courte, logique et surtout personnelle.

Les candidats doivent indiquer clairement le sujet d'essai qu'ils ont choisi ; ils sont également invités à indiquer en fin de parcours le nombre exact de mots employés. En revanche, ils ne sont pas obligés de mettre une barre tous les 10 ou 20 mots mais doivent compter avec précision le nombre de mots utilisés.

Comme tous les ans, deux sujets étaient proposés aux candidats au choix, le premier portant sur l'écologie et le deuxième sur la société sans numéraire.

C'est le premier sujet qui a été le plus choisi des deux, sans doute parce que le mot '*ecology*' figurait dans le libellé. Certains ont été peut-être attirés par le sujet à la suite de la lecture d'articles dans la presse anglo-saxonne où il était question de 'Saint Greta' ou encore de « *the gospel according to Greta* », l'allusion étant bien entendu à la jeune Suédoise, Greta Thunberg. Mais, le sujet n'a dans l'ensemble pas été suffisamment analysé et problématisé. Reprendre les termes du sujet dans l'introduction ou dans la conclusion ne suffisait pas pour créer une problématique et lancer le débat. De nombreux candidats se sont contentés d'évoquer l'urgence écologique de manière très généralisée sans faire dialoguer cette notion avec celle de la religion. En fait, peu de candidats ont pris la peine de définir le terme de '*religion*' et de cerner ses implications, de se poser la question des deux termes clés et d'y répondre. Quelques rares candidats, en revanche, ont su s'interroger avec bonheur sur l'écologie et des concepts qui empruntent au religieux : *dogme, prophétie, salut, évangile, apôtres, icône, apocalypse, voire Messie*.

Peu de candidats ont opté pour le deuxième sujet, et là encore, peu d'entre eux ont pris la peine d'analyser les termes du sujet. Nombreux sont ceux qui ont abusivement dérivé vers une question sur les libertés individuelles sans prendre le temps de réfléchir à ce que l'échange signifie quand tout est numérisé. Et pourtant, c'est un sujet qui se prêtait bien à l'argumentation. Les termes de la question étaient simples et la question ouverte. Il fallait éviter l'écueil des banalités sur l'emploi de l'argent dans la vie de tous les jours et viser les arguments socio-économiques qu'une fréquente lecture de la presse – tant anglo-saxonne que française – fournit. Bien des candidats sont malencontreusement tombés dans le piège du hors-sujet en confondant « *cashless* » avec « *without money* ». Cette confusion entre « *cash* » et « *money* » a été très préjudiciable, en particulier pour les candidats les plus faibles ayant

choisi ce sujet d'essai. D'autres ont traité « *cashless* » comme synonyme de « *poor* » et ont développé leur réflexion autour des classes et des pays pauvres, réflexion tout à fait hors propos.

Dans leur ensemble, même lorsque les enjeux du sujet ont été compris, les candidats ont eu du mal à proposer un autre plan que l'évocation très classique des avantages et des inconvénients. À ce stade, les examinateurs auraient aimé voir davantage des candidats adopter une position plus personnelle.

CONCLUSION

Quelles conclusions peut-on tirer de l'épreuve LV2 du Concours Ecricome Prépa 2020 ? De l'avis des examinateurs, les trois exercices proposés ont permis aux candidats ayant une solide maîtrise à la fois du français et de l'anglais de mettre celle-ci en valeur, et ce dans le cadre d'un sujet que l'on qualifierait volontiers de 'classique'. Ceux qui n'ont pas su faire preuve d'analyse ont échoué car ils se sont contentés d'idées préconçues, de banalités et autres poncifs pour l'essai. De même, une mise en français, maladroite, voire mauvaise, a coûté très cher en version, à cause de calques lexicaux et syntaxiques, et de lacunes tant lexicales que grammaticales, ainsi que de fautes de grammaire et de conjugaison, impardonnables à ce haut niveau. Ces mêmes lacunes et faiblesses ont fini par peser lourd également dans le cadre du thème grammatical.

Les copies recouvertes d'une écriture quasiment illisible semblent devenir de plus en plus nombreuses, hélas ! Les examinateurs se doivent en outre de déplorer un nombre croissant de « copies torchon ». Comme tous les ans, ils regrettent l'emploi abusif du blanc correcteur. Là encore, ils ne sauraient trop insister sur l'importance du brouillon comme étape indispensable, tant en traduction qu'en rédaction.

En version, de (trop) nombreuses copies étaient non seulement émaillées de graves fautes de grammaire et de langue mais souvent offraient des phrases qui n'avaient strictement aucun sens. Comment, par exemple, dans une phrase parler de trains, et dans la phrase suivante évoquer le réseau routier ? Comment prétendre que les prédécesseurs de Boris Johnson ont passé tout leur temps dans leur bureau, alors que le texte anglais précise « *in office* » et non pas « *in their offices* » ? Il faut que les candidats se disent que cela ne sert strictement à rien d'écrire n'importe quoi et d'aligner les inepties sans faire preuve d'une réflexion quelconque. Ils doivent apprendre à s'autocensurer et n'écrire que des phrases voulant dire quelque chose. Il ne faut jamais perdre de vue le fait que le texte de la version constitue un ensemble : reliées entre elles, les phrases ne constituent pas une accumulation disparate, car une logique interne guide les propos du journaliste du début à la fin. Il incombe au traducteur d'aborder la version comme un texte suivi et non pas comme une suite de phrases détachées à mettre en anglais. La traduction au fil de la plume est vouée à l'échec.

Une précipitation excessive est sans doute à l'origine de bien des fautes relevées par les correcteurs : fautes d'orthographe, d'accents, d'accord de participes passés, de conjugaison, de lexique, ... Les candidats se doivent de recopier leur brouillon le plus soigneusement possible et de relire leur copie finie avec davantage d'attention. Cette relecture se fait idéalement en trois temps. Une première

relecture permet de relever d'éventuelles omissions, une deuxième permet de vérifier la correction de la langue, alors qu'une troisième permet de contrôler la cohérence de l'ensemble. Cette relecture à trois niveaux est indispensable.

Les étudiants qui s'étaient préparés sérieusement aux épreuves écrites avaient toutes les chances de bien s'en sortir. Cette année, le nombre de notes très élevées, en est la preuve. Les examinateurs tiennent à saluer les excellentes copies qu'ils ont pris un véritable plaisir à lire et à évaluer – des copies impeccablement présentées et dont les auteurs possèdent un vrai sens des deux langues, comme en témoignent la qualité des traductions et une richesse et une finesse de la pensée mises en évidence dans le cadre de l'exercice de rédaction.

Toutefois, il est regrettable que beaucoup de candidats ne semblent pas travailler davantage les annales des années passées pour mieux se préparer et se mesurer. Le corrigé des traductions et les commentaires sont là pour permettre aux futurs candidats de s'entraîner, s'autocorriger et de ce fait, progresser.

En outre, l'étude exhaustive de ces mêmes annales doit surtout permettre aux futurs candidats de mieux cerner tant l'esprit des épreuves que les attentes des examinateurs dont les exigences ne changent pas d'une année sur l'autre.

